



Bureau Directeur des vendredi 8 et samedi 9 septembre 2017
Relevé de décisions

Le 8 septembre 2017, sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 9h00 dans la salle du Générateur à Gentilly. La réunion du bureau directeur est élargie aux représentants de la DTN et aux présidents de commissions nationales.

Présent(e)s :

Mesdames, Béatrice BARBUSSE, Marie-Christine BIOJOUT, Jocelyne MOCKA-RENIER, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Brigitte VILLEPREUX.
Messieurs Joël DELPLANQUE, Jean-Pierre FEUILLAN, Michel GODARD, Alain JOURDAN, Alain KOUBI, Alain SMADJA.

Invités : Mesdames Monique ANSQUER, Frédérique BARTHELEMY, Sylvie BORROTTI, Marie BOURASSEAU, Pascale JEANNIN, Cathy NEVEU,
Messieurs Gilles BASQUIN, Pascal BAUDE, Christian DUME, Philippe DUMONT, Claude PERRUCHET, Michel PERSIAUX, Philippe BANA, Eric BARADAT, Nicolas BARBEAU, Jacky BERTHOLET, Stéphane DEBAT, Alain DESSERTENNE, Thierry GAILLARD, François GARCIA, Sébastien GARDILLOU, Michel JACQUET, Grégory PRADIER, Bruno ROLAND.

Excusés : Madame Nodjialem MYARO.

Messieurs, Philippe BERNAT SALLES, Jacques BETTENFELD, Pascal BOURGEAIS, Christian DELUY, Pascal WETTLE.

Adoption du relevé de décisions du BD du 18/08/2017 :

Le Bureau Directeur adopte à l'unanimité le relevé de décisions du BD du 18/08/2017.

Introduction du Président et échanges

Joël DELPLANQUE ouvre le Bureau Directeur par des vœux de prompts rétablissements à Jacques BETTENFELD et Pascal WETTLE.

Il débute son intervention en abordant l'été fédéral à travers les différents temps forts qui l'ont ponctué.

Il fait un point sur l'organisation de la fédération, la représentativité territoriale et plus largement sur les questions relatives à la gouvernance. Il affiche la volonté que les travaux de ces deux jours permettent partages et convergences des discours par rapport aux différents projets fédéraux.

Il fait part de ses réflexions sur ce qui pourrait être proposé pour célébrer / valoriser les Equipes de France jeunes lorsqu'elles brillent par leurs médailles et profite de ce point pour remercier tous les intervenants fédéraux qui ont concouru aux bons résultats.

Il souligne et remercie les chefs de délégations, ainsi que Frederick DRUAIS et Grégory PRADIER qui ont géré les dotations pour les compétitions d'été.

Il évoque ensuite la Centrale d'achat, les Parcours de Performance Fédéraux masculin et féminin, et fait un point plus global sur le développement des offres et lieux de pratiques qui sont établis et stabilisés aujourd'hui. Sur ce dernier point, il souhaite maintenant que l'IFFE permette leurs mises œuvre grâce à un programme de formation dédié et en relais avec les ligues, les comités et les clubs pour les promouvoir et les mettre en place.

Joël DELPLANQUE poursuit son intervention en revenant sur les conclusions de l'audit financier ainsi que les évolutions attendues en conséquence, particulièrement dans le domaine du contrôle de gestion.

Il aborde également l'arbitrage professionnel et rappelle l'arrivée à la fédération d'un Directeur national de l'arbitrage, François GARCIA.

Puis, il fait un point sur les travaux en cours concernant les statuts des médecins, kinésithérapeutes et des Conseillers techniques sportifs. Pour ces derniers, des changements réglementaires importants sont intervenus, notamment au regard des charges sociales, avec une application rétroactive à mettre en œuvre à la date du dernier décret de février 2017.

Globalement sur les questions relatives aux ressources humaines, le Président adresse ses remerciements aux personnes qui interviennent en matière de conseils juridiques pour la fédération ainsi qu'aux élus et aux salariés qui traitent ces sujets.

Joël DELPLANQUE félicite les ligues pour le travail réalisé dans le cadre des fusions. Cela a permis de tenir les échéances des assemblées générales territoriales, lesquelles ont-elles-mêmes permis la tenue de l'assemblée fédérale de Créteil en avril dernier.

Enfin, le Président fait part au bureau directeur des encouragements reçus de la Ministre des Sports pour la candidature de la Fédération à l'organisation de l'Euro 2022 masculin.

Plus avant, il évoque la décision du 13 septembre pour l'attribution des Jeux Olympiques 2024 et ses conséquences pour le sport français si la candidature de Paris est effectivement validée.

Pour conclure son intervention liminaire, Joël DELPLANQUE fait part de son souhait que soit mis en lumière un organigramme qui montre les mesures et les dispositifs pour entrer dans la Maison du handball. Et ce, afin de faire face à tous les enjeux présents et à venir.

Béatrice BARBUSSE intervient à son tour pour apporter des précisions sur l'avenir du mouvement sportif et la nécessité de réviser son modèle économique, ce dont débat le bureau directeur.

Alain JOURDAN évoque le mode d'organisation du Conseil des territoires et souhaite que soit précisées les modalités organisationnelles.

Philippe BANA et les membres de la DTN interviennent pour faire un point d'étape sur les Parcours de Performance Fédéraux et les questions relatives à la formation, notamment dans les territoires.

Sylvie BORROTTI prend la parole pour souligner la question de la disponibilité des élus et fait part de l'implication que cela nécessite au regard de l'augmentation de la charge de travail des bénévoles.

Examen et validation des propositions des candidatures Fédération aux commissions CNOSF :

Le Bureau Directeur examine les candidatures et valide les propositions définitives qui seront transmises au CNOSF dans le cadre de la constitution de ses commissions.

Point sur la maison du handball :

Michel JACQUET expose un point d'étape de l'avancement du chantier de la Maison du Handball après l'été 2017. Il donne des informations sur les échéances à venir et les différentes étapes qui les jalonnent.

Grégory PRADIER complète le point RH abordé dans le cadre de la présentation sur la Maison du Handball en apportant un éclairage sur les mouvements des personnels au sein du service Marketing / Communication.

En marge de ces informations, Philippe DUMONT précise l'intervention du prestataire « Sacre bleu » pour la mise en lumière des équipes de France jeunes cet été, à travers un suivi vidéo pendant les compétitions.

Point budgétaire :

Alain SMADJA fait un point sur l'exécution du budget 2017, donne des informations dans la perspective de l'élaboration du budget prévisionnel 2018, apporte des précisions sur la dématérialisation des notes de frais et fait un focus sur les résultats des comptes du mondial 2017.

Désignation d'un nouveau membre de la Commission nationale de discipline :

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité la désignation d'un nouvel instructeur pour la Commission nationale de discipline (M. Bernard CAILLAUD), en application de l'article 7.2 du règlement disciplinaire.

Questions diverses :

Dans le cadre des partenariats médias, Joël DELPLANQUE informe le Bureau Directeur du renouvellement du contrat avec le diffuseur beIN Sports pour les rencontres des équipes de France et de LFH, des négociations qui restent à mener pour la diffusion de la Coupe de France.

S'agissant de la retransmission de la D2F et la N1M, il précise que la fédération a été sollicitée par plusieurs prestataires en vue de webdiffusions et qu'une réflexion est engagée, et devra prendre en compte la collaboration avec l'association Handvision dont le contrat est arrivé à terme le 31 juillet.

Joël DELPLANQUE donne la parole à chacun des présidents de commission nationale pour qu'ils fassent une synthèse des activités de ces derniers mois dans leurs commissions, sinon pour les domaines d'activités où ils sont référents, ainsi que les perspectives de rentrée.

Alain KOUBI, Alain JOURDAN et les membres de la DTN abordent ensuite le pacte de développement pour tout ce qui touche à sa conception, son élaboration et sa mise en œuvre.

Le Bureau Directeur débat de toutes ces composantes en vue des échanges prévus le lendemain avec les territoires.

La séance est levée à 17h30 le vendredi 8 septembre.

* *
*

Le 9 septembre 2017, sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 9h00 dans la salle du Générateur à Gentilly. La réunion du bureau directeur est élargie aux représentants de la DTN, aux présidents de commissions nationales et aux représentants des territoires.

Présent(e)s :

Mesdames Béatrice BARBUSSE, Marie-Christine BIOJOUT, Jocelyne MOCKA-RENIER, Nodjialem MYARO, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Brigitte VILLEPREUX.

Messieurs Joël DELPLANQUE, Jean-Pierre FEUILLAN, Michel GODARD, Alain JOURDAN, Alain KOUBI, Alain SMADJA.

Invités :

Mesdames Monique ANSQUER, Frédérique BARTHELEMY, Sylvie BORROTTI, Marie BOURASSEAU, Valérie DUPIN, Pascale JEANNIN, Sylvie LE VIGOUROUX, Cathy NEVEU,

Messieurs Jean-Pierre ADELIN, Renaud BALDACCI, Michel BARBOT, Gilles BASQUIN, Pascal BAUDE, Jean-Luc BAUDET, Grégory BELHOSTE, Didier BIZORD, Roland BOHN, Jean-Claude BONNET, Mickaël BOUTINES, Gérard CANTIN, André DHUIVONROUX, Marie Albert DUFFAIT, Christian DUME, Philippe DUMONT, Thierry GALVIN, Michel HUC, Jean-Pierre LEPOINTE, Nicolas MARAIS, Freddy MAZAN, Jean-Marie NOEL, Claude PERRUCHET, Michel PERSIAUX, Philippe PUDELKO, Georges POTARD, Alain RIPERT, Pierre SOLERE, Patrick SINGLA, Philippe BANA, Eric BARADAT, Nicolas BARBEAU, Jacky BERTHOLET, Stéphane DEBAT, Alain DESSERTENNE, Thierry GAILLARD, François GARCIA, Sébastien GARDILLOU, Michel JACQUET, Grégory PRADIER, Bruno ROLAND.

Excusés : Messieurs, Philippe BERNAT-SALLES, Jacques BETTENFELD, Pascal BOURGEAIS, Christian DELUY, Pascal WETTLE.

Après un focus sur l'été fédéral, Joël DELPLANQUE débute ce bureau directeur élargi en rappelant l'engagement pris à Brest en 2015 lorsqu'il s'était agi « d'oser la réforme » avec tous les acteurs présents ce jour. Il remercie chacun des élus pour le chemin parcouru depuis cette assemblée générale bretonne et tout le travail accompli pour la réussite de cette réforme territoriale. Il met ensuite en perspective les travaux du jour comme un point d'étape qui laisseront trace dans l'évolution des relations de la fédération avec ses territoires.

Alain JOURDAN présente l'ordre du jour à travers l'esprit, les finalités et les principes du pacte de développement. Il donne ensuite la parole à Thierry GAILLARD qui développe les modalités et le calendrier de mise en place.

Les participants débattent de cette présentation.

Quatre ateliers où se répartissent les élus (PPF / Emploi – Formation / Services aux Clubs / Arbitrage et COC), sont ensuite mis en place pour permettre d'aller plus avant dans les débats sur les diverses thématiques.

Des synthèses, des échanges en plénière sont ensuite restitués pour faire émerger des indicateurs (qui seront finalisés) et poursuivre la co-construction du pacte de développement à travers des repères partagés.

Si, sur le plan territorial, les situations se stabilisent (il reste toutefois de nombreux sujets à solutionner en matière administrative/financière/structurelle et en ressources humaines), les préoccupations des élus territoriaux portent principalement, selon les territoires, sur :

- **La situation des clubs** ; leur modèle économique, la situation des bénévoles (notamment leur formation et leur statut), les responsabilités de chacun, l'accompagnement de proximité, la mise en place du plan de développement de l'arbitrage, la stabilité et/ou le renforcement des emplois, la fin annoncée du dispositif des emplois aidés, ...
- **La situation des CTS dans le cadre de la mise en place des PPF dans les ligues** ; leurs missions, leurs activités, leurs responsabilités nationales, leurs relations avec les élus, ...

Un verre est levé aux réussites sportives de l'été avant le déjeuner, suivi d'un point d'étape du chantier de la Maison du handball par Michel JACQUET.

Les participants se retrouvent ensuite pour poursuivre les débats. Ils partagent leurs points de vue sur l'articulation des CTS et des CTF avec les élus territoriaux.

Sylvie PASCAL LAGARRIGUE présente l'état d'avancement de l'organisation de l'Euro féminin 2018.

Joël DELPLANQUE et Philippe BANA développent les perspectives de la candidature tripartite avec la Belgique et l'Espagne pour l'Euro masculin 2022.

Frédérique BARTHELEMY explique le développement d'un réseau médical sur le territoire français pour permettre aux handballeurs d'avoir des médecins de pôles susceptibles d'être ressources dans les territoires.

Joël DELPLANQUE et Grégory PRADIER font un point rapide de l'organisation de l'assemblée générale à La Réunion et insistent pour que les dernières personnes, non encore inscrites, se mobilisent au plus tard dans le courant de la semaine prochaine.

Joël DELPLANQUE apporte son éclairage sur les enjeux liés à la désignation de la ville hôte des Jeux Olympiques 2024, le 13 septembre prochain. Il souligne la place d'un tel événement dans l'éducation, les programmes, les médias ou encore nos organisations respectives.

Il rappelle que l'objectif prioritaire dans l'immédiat est la qualification de nos équipes de France A aux JO de Tokyo en 2020 et autant que possible des équipes de France de Beachhandball si la discipline entre aux Jeux.

En conclusion, Joël DELPLANQUE se dit satisfait des échanges qui ont eu lieu au cours de cette journée. Il invite tous les participants à être des acteurs à part entière des discussions territoriales et confirme que les amendements échangés seront pris en compte.

Il insiste pour dire combien il est persuadé que l'équipe de France féminine est prête à recevoir les mêmes honneurs à l'Euro 2018, que les masculins au Mondial 2017. Il souhaite que les participants partagent cette ambition et la portent à travers tous les territoires.

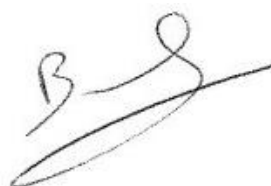
Enfin, un congrès électif de l'IHF aura lieu en novembre 2017 et Joël DELPLANQUE présente les candidatures françaises : Philippe BANA, François GARCIA et lui-même.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

Prochaine réunion du Bureau directeur le vendredi 22/09/2017 à 12h00.



Joël DELPLANQUE
Président



Béatrice BARBUSSE
Secrétaire générale